

**Promoting a Pro Bono Culture in
the Canadian Legal Profession**

Promouvoir une culture de travail
bénévole au sein de la profession
juridique

WHEREAS at the 1991 Mid-Winter meeting in Regina, the Canadian Bar Association encouraged lawyers to perform *pro bono* work to ensure better access to justice;

ATTENDU QUE lors de l'Assemblée de la mi-hiver 1991 à Régina, L'Association du Barreau canadien a encouragé les avocat(e)s et notaires à fournir des services à titre bénévole pour favoriser un meilleur accès à la justice;

WHEREAS the Systems of Civil Justice Task Force concluded that *pro bono* legal work is one important component of a plan to increase access to justice and recommended that the Canadian Bar Association develop a program to monitor, promote, and publicize *pro bono* work carried out by lawyers and notaries (recommendation #48);

ATTENDU QUE le Groupe de travail sur les systèmes de justice civile a conclu que le travail juridique bénévole est une composante importante d'un projet destiné à rendre la justice plus accessible et recommandait à L'Association du Barreau canadien d'élaborer un programme pour superviser, promouvoir et rendre public le travail accompli à titre bénévole par les avocat(e)s et les notaires (recommandation 48);

WHEREAS recommendation 48 was adopted by CBA Council at the 1997 Mid-Winter meeting in Mont Tremblant;

ATTENDU QUE le Conseil de L'ABC a adopté la recommandation 48 lors de sa réunion de la mi-hiver 1997 à Mont-Tremblant;

WHEREAS the Systems of Civil Justice Implementation Committee was established

ATTENDU QUE le Comité de mise en oeuvre des systèmes de justice civile a été

to implement recommendation #48, among others, and has prepared an options paper entitled "Promoting a Pro Bono Culture in the Canadian Profession";

BE IT RESOLVED THAT the Canadian Bar Association:

1. adopt the following policy on *pro bono* legal services:

It is inherent in the professional responsibility of a legal practitioner to voluntarily contribute an identifiable part of time without charge or at substantially reduced rates:

- to establish or preserve the rights of disadvantaged individuals;
- to provide legal services to assist organizations who represent the interests of, or who work on behalf of, members of the community of limited means or other public interest organizations; or

constitué pour mettre en oeuvre, entre autres, la recommandation 48 et a préparé un document de discussion intitulé « Promouvoir une culture de services bénévoles au sein de la profession juridique »;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE L'Association du Barreau canadien :

1. adopte la politique suivante sur les services juridiques bénévoles :

La responsabilité professionnelle d'un(e) avocat(e) implique qu'il(elle) doit consacrer volontairement une partie déterminée de son temps, gratuitement ou pour des honoraires modiques :

- à faire reconnaître ou protéger les droits de personnes défavorisées;
- à fournir des services juridiques afin d'aider des organisations qui représentent les intérêts des membres démunis de la collectivité ou qui oeuvrent en leur nom ou pour d'autres organisations d'intérêt public; ou

- for the improvement of laws or the legal system.

Each member of the legal profession should strive to contribute 50 hours or 3% of billings per year on a *pro bono* basis.

2. take steps to encourage and promote this level of *pro bono* activity and to recognize *pro bono* efforts undertaken by members of the legal profession in Canada.

Moved by Systems of Civil Justice
Implementation Committee

- à améliorer les lois ou le système de justice.

Chaque membre de la profession juridique devrait s'efforcer de donner 50 heures de travail ou 3% du montant d'honoraires facturables par année à titre bénévole.

2. prendre des mesures pour encourager et promouvoir cet objectif de travail bénévole et reconnaître publiquement les services bénévoles rendus par les membres de la profession juridique du Canada.

Proposée par le Comité de mise en oeuvre des
systèmes de justice civile